Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 84 (1955)

Heft: 10

Rubrik: XVIIIe Conférence internationale de l'Instruction publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sances, de prêtres, de membres des autorités, de maintes délégations, de collègues, ont tenu par leur présence, leurs chants et leurs prières, à rendre un émouvant hommage à l'homme de bien que fut M. Droux, et témoigner une sympathie profondément sincère à sa famille si durement éprouvée.

X.

XVIIIe Conférence internationale de l'Instruction publique

Soixante-cinq Etats, soit huit de plus que l'année dernière, ont envoyé des délégations à la XVIIIe Conférence internationale de l'Instruction publique convoquée conjointement par l'Unesco et le Bureau international d'Education et qui s'est ouverte au Palais Wilson, à Genève, en présence des directeurs de ces deux organisations, le Dr Luther Evans et le professeur Jean Piaget.

Etant donné le nombre des Etats représentés, et du fait que la plupart d'entre eux délèguent à Genève les autorités supérieures de leur Ministère de l'éducation, appelées à mettre à exécution les recommandations votées par la Conférence, ces assises annuelles constituent un des événements les plus marquants de la vie pédagogique mondiale.

Soucieuse de refléter dans la mesure du possible la diversité géographique des pays représentés et de leurs conceptions en matière d'éducation, la Conférence a élu son bureau comme suit : Président : M. l'Ambassadeur Dr G. A. Raadi, membre du Conseil exécutif de l'Unesco (Iran) ; vice-présidents : M. l'Ambassadeur Dr José Martinez-Cobo, ancien Ministre de l'éducation (Equateur) ; M. Jesus Rubio, vice-président du Conseil national de l'éducation (Espagne) ; M. Henry I. Willett, superintendant de l'éducation et président de l'Association américaine des administrateurs scolaires (Etats-Unis) ; M. Yoshio Tanaka, Ministre adjoint de l'éducation (Japon) et M. F. T. Doudnik, Ministre adjoint de l'Instruction publique (RSS d'Ukraine).

Ont été élus en qualité de rapporteurs chargés d'introduire la discussion générale et de présider les comités de rédaction pour l'élaboration des projets de recommandation sur les points I et II de l'ordre du jour, M. Clayton D. Hutchins, délégué des Etats-Unis d'Amérique, et M. Louis Machard, délégué de la France.

Les quatorze séances plénières tenues du 4 au 12 juillet ont été consacrées à la discussion des rapports sur le mouvement éducatif dans chaque pays pendant l'année scolaire 1954-1955, rapports qui seront reproduits dans l'*Annuaire international de l'Education* 1955. En outre, la Conférence a discuté et voté à l'unanimité les deux recommandations N°s 40 et 41 adressées aux Ministères de l'Instruction publique concernant le financement de l'éducation (pour la première fois cet important problème a été envisagé à l'échelle mondiale) et l'enseignement des arts plastiques dans les écoles primaires et secondaires.

Le texte de ces deux recommandations a été communiqué officiellement à tous les gouvernements, qui ont été priés de les diffuser et de les mettre en pratique. Ce document sera envoyé gratuitement à quiconque en fera la demande soit au Bureau international d'Education (Palais Wilson, Genève), soit à l'Unesco avenue Kléber, 19, Paris 16e.